

Les décisions

- ▶ Approbation du compte-rendu du CA du 25 février 2016;
- ▶ Election du Bureau de l'UVHC ;
- ▶ Délégation de pouvoir du CA au Président;
- ▶ Désignation des représentants des usagers au CHSCT ;
- ▶ Désignation du Directeur du SCRSE ;
- ▶ Désignation de la Directrice du Centre de santé ;
- ▶ Désignation d'un représentant du CA au conseil d'orientation du SCRSE ;
- ▶ Désignation de représentants du CA au conseil du centre de santé ;
- ▶ Désignation de représentants du CA à la commission des statuts ;
- ▶ Désignation des membres au Conseil électoral consultatif (CEC)
- ▶ Questions diverses.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h10.

M. le Président remercie les conseillers d'être présents. Il excuse les conseillers qui n'ont pu se libérer et donne lecture des pouvoirs.

- Approbation du compte-rendu du CA du 25 février 2016

M le Président explique que le compte-rendu de la précédente séance du Conseil d'Administration a été envoyé aux anciens administrateurs afin qu'ils fassent parvenir leurs remarques. Il précise que ce sont les membres actuels du CA qui doivent approuver ce compte-rendu.

M. Dulion, Directeur Général des Services, procède à la lecture des remarques reçues. :

M. Guidez demande quelques modifications de forme sur la partie financière :

- page 3, premier paragraphe, 6^{ème} ligne : remplacer "...de la section de fonctionnement..." par "...de la section d'investissement et..."

- page 4, 10^{ème} paragraphe : remplacer la deuxième phrase par celle-ci : "Ce risque est lié au système d'accès et d'habilitations des applications informatiques RH".

Mme Follet a, quant à elle, indiqué qu'à la page 12, il n'y avait pas le résultat du vote sur la délégation de pouvoir du CA au Président.

M. le Président confirme que ces modifications seront prises en compte. Il demande aux conseillers s'ils ont des remarques.

M. P. Rutkowski souhaite que soit corrigée son intervention page 6 concernant les prêts et secours aux personnels : la réflexion concernait également les personnels en CDD. Il mentionne également une erreur dans l'orthographe de son nom page 11.

M. P. Level intervient pour informer les conseillers qu'il ne prendra pas part au vote sachant qu'il n'avait pas assisté à cette séance du conseil d'administration.

Mme A. Colson déclare également avoir la même intention.

M. le Président comprend ce souhait et rappelle que c'est une situation inhabituelle. Il propose alors aux conseillers de passer au vote pour l'approbation de ce compte-rendu prenant en compte les modifications demandées.

Vote : adoption à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions)

- Election du Bureau de l'UVHC

M. le Président présente la liste des Vice-Présidents soumise au vote des conseillers :

- Vice-Présidente du conseil d'administration

Souad HARMAND est Professeur des Universités en énergétique. Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur de l'Ecole des Mines de Douai en 1987, elle a préparé un doctorat à l'UVHC qu'elle a obtenu en 1990. Elle a ensuite intégré l'UVHC sur un poste de Maître de Conférences en 1992 où elle exerce actuellement ses activités d'enseignement à l'ENSIAME et ses activités de recherche au sein du laboratoire LAMIH UMR CNRS 8201. Elle a obtenu son Habilitation à diriger des recherches en 1999 sur le thème des transferts de chaleur et de masse dans les systèmes complexes. Elle a écrit et co-écrit plus de 100 publications dans des journaux impactés, déposé 5 brevets et participé à plus de 50 contrats industriels. Elle a été successivement responsable du service communication, puis directrice adjointe de l'ENSIAME. Elle a également dirigé l'équipe de recherche Dynamique des Fluides et Transferts Thermiques du LAMIH UMR CNRS 8201. En 2012 elle a occupé le poste de Vice Présidente Formation, puis Vice Présidente du Conseil d'Administration en 2014.

- Vice-Président de la commission de la recherche

Eric MARKIEWICZ est Professeur des Universités en ingénierie mécanique et réalise ses recherches au sein du LAMIH UMR CNRS 8201, qu'il a dirigé de 2006 à 2009 avant de prendre la direction du Pôle Transports et Mobilité Durables de l'UVHC. Il a obtenu son doctorat en 1994 et son habilitation à diriger des recherches en 2000 à l'UVHC sur le thème du comportement au crash et à l'impact des matériaux et des structures. Il a écrit et co-écrit plus de 50 articles dans différents journaux impactés. Reconnu dans sa communauté scientifique, il est membre de plusieurs comités éditoriaux dont celui du International Journal of Impact Engineering et membre élu du governing board de la DYMAT (European association for the promotion of research into the dynamic behavior of materials and its applications). Il s'est fortement impliqué dans le développement de l'identité « Transports et Mobilité Durables » de l'UVHC depuis 2004, avec la coordination régionale successive des projets multidisciplinaires TAT, CISIT et ELSAT 2020 by CISIT du CPER-PO. Ces différents projets, pilotés par l'UVHC, ont permis de structurer la recherche régionale sur ce thème phare, d'asseoir le leadership de l'UVHC et d'aboutir à la création de la Fédération de Recherche CNRS 3733 « Transports Terrestres et Mobilité », impliquant le LAMIH, l'IEMN, CRISAL et le LML, qu'il dirige depuis janvier 2016.

- Vice-Président de la commission de la formation et de la vie universitaire

Franck BARBIER est Professeur des Universités en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) et réalise ses recherches au sein du LAMIH UMR CNRS 8201, où il est responsable du département "Sciences de l'Homme et du Vivant". Parallèlement, il a été directeur-adjoint de la "Faculté des Sciences et des Métiers du Sport" de 2005 à 2009. Depuis cette dernière date, il en est le directeur. Il a obtenu son doctorat en Automatique et son habilitation à diriger des recherches en STAPS à l'UVHC. Sa recherche et ses enseignements se focalisent sur la biomécanique et l'analyse tridimensionnelle des mouvements humains. Il collabore activement depuis 1996 dans le cadre de ses enseignements et de sa recherche avec ses collègues de l'Université de Montréal et Laval au Québec. De 2004 à 2006, il a été Président du Technical Group on the 3D Analysis of Human Movement of the International Society of Biomechanics. Il a co-écrit près de 25 articles dans des revues internationales et a organisé des conférences nationales et internationales sur ces thèmes. Il a géré plus de 30 contrats industriels et est co-inventeur d'un brevet international.

- Vice-Président délégué aux ressources humaines

Laurent SIGUOIRT est Maître de conférences en droit privé et membre du laboratoire IDP dont il co-dirige l'axe « Mobilité et développement durable » après avoir dirigé l'axe Dobim. Il a obtenu son doctorat à l'UVHC avant d'être recruté en qualité de Maître de conférences par l'Université d'Orléans en 2009 puis de revenir à Valenciennes en septembre 2011. Il a été responsable du master 2 Droit des affaires internationales et des transports avant d'être celui du Master 2 mention Droit des affaires parcours droit des transports. Il a été membre élu au Conseil scientifique puis à la Commission de la recherche de 2012 à 2016. Il est par ailleurs titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat. Il organise régulièrement des colloques afin de participer à la vie et au développement de son laboratoire et rédige des articles ou notes dans des revues juridiques ainsi que des fascicules pour des maisons d'éditions.

- Vice-Présidente déléguée à la réussite étudiante et à la vie étudiante

Dorothee CALLENS-DEBAVELAERE est Maître de Conférences 63ème section (Génie Electrique, Electronique, Photonique et Systèmes) à l'ISTV depuis 1997. Elle y enseigne principalement la physique ondulatoire. Elle effectue ses activités de recherche au sein du groupe MAMINA (Matériaux et Acoustique pour Micro et Nanosystèmes) du Département Opto-Acousto-Electronique (DOAE) de l'Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologies (IEMN) où elle est Chargée de Mission Communication. Ses travaux portent principalement sur l'étude théorique et la mise en œuvre des technologies ultrasonores pour le Génie Biologique et Médical et l'Agroalimentaire.

Elle a exercé plusieurs responsabilités pédagogiques au sein de l'ISTV. De 1997 à 2006, elle a été successivement Responsable Pédagogique en 2ème année d'IUP GEII (1997-2001), puis en Master Télécommunication (2001-2006). Elle est Responsable Pédagogique en Licence 3 Audiovisuel et Médias Numériques depuis 2011 et est Co-responsable du CMI Transport et Mobilité depuis 2015. Membre du CA de l'UVHC de 2002 à 2008, elle est membre élue du CNU 63 depuis 2015.

- Vice-Président délégué au numérique et à l'innovation pédagogique

Mourad ABED est Professeur des Universités en Génie Informatique. Il est docteur en Informatique (1990) et habilité à diriger des recherches de l'UVHC (2001). Il est auteur ou co-

auteur d'articles et de communications dans des revues et des conférences internationales spécialisées (plus de 150 articles), des livres et de chapitres de livres, rapports finaux de recherche en relation avec l'industrie dans ses domaines d'intérêt, à savoir les systèmes interactifs intelligents et d'aide à la décision, la recherche d'information et les systèmes logistiques. Son activité de recherche s'effectue au sein du département de Recherche en Informatique du LAMIH UMR CNRS 8201. Il a dirigé des thèses de doctorat et des Habilitations à Diriger des Recherches en France à l'UVHC et en Tunisie. Il est membre de différents groupes de recherche, de comité scientifique des revues et des conférences et fondateur de la conférence internationale ICALT.

Mourad ABED a exercé les fonctions de Directeur Adjoint et Directeur de Cycle Master de l'ISTV et chargé de missions "Innovations technologiques" et "Numérique" à l'UVHC. Il a dirigé des projets de recherche pour les grandes entreprises (Peugeot, CENA, EuroCopter, SNCF...) et des projets Nationaux et Européens (ANR, PREDIT, Tempus, Erasmus+...).

- Vice-Président délégué aux relations internationales

Sébastien GRONDEL est Professeur des Universités en Mécatronique à l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) et occupe actuellement la fonction d'adjoint de direction au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique et Energétique (ENSIAME). Depuis respectivement 2000 et 2009, il est titulaire d'un doctorat en Electronique et d'une habilitation à diriger des recherches obtenus dans le cadre de ses activités développées au sein du département Opto-Acousto-Electronique (OAE) de l'Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologie (I.E.M.N., U.M.R. C.N.R.S n° 8520). Dans ce cadre, il a co-écrit plus de 80 articles et communications internationales sur le développement de systèmes de contrôle santé intégré par ultrasons dédiés aux transports aéronautique et terrestre ainsi que sur les nano-drones à ailes vibrantes. Son implication grandissante au sein de l'ENSIAME en tant que responsable des stages (2005-2008) puis des relations internationales (2008-2016) l'ont conduit à accompagner et favoriser la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants avec des universités et entreprises des différents continents dans le cadre de stages, d'accords d'échange Erasmus, de doubles diplômes conjoints et de thèses en cotutelle.

- Vice-Président délégué aux relations avec les territoires et les campus

Abdelhak KABILA est Maître de Conférences Habilité à Diriger des Recherches en Mathématiques. Enseignant-Chercheur à l'UVHC depuis 1989, ses travaux de recherche portent sur l'étude des singularités de feuilletages ainsi que sur la théorie des catastrophes. Ses activités de recherche se sont concrétisées par plusieurs articles dans des revues nationales et internationales. Il a également donné plusieurs conférences en France et à l'étranger. De 1996 à 2000 il a été Directeur du Département Premier Cycle et Premier Directeur Adjoint de l'ISTV. De 2000 à 2003, il a été Premier Vice-Président de l'Université en charge des Formations et de la Vie de l'Etudiant. Il a initié la mise en place de la réforme LMD en France et a animé et coordonné la mise en place de cette réforme à l'UVHC en tant qu'université pilote. De 2010 à 2012, il a été nommé Vice-Président de l'UVHC en charge des formations et de la Vie de l'Etudiant. De 2012 à 2014, il a été nommé Vice-Président de l'UVHC délégué aux relations avec le monde socio-économique, chargé de Mission pour la Valorisation de la Recherche ainsi que chargé de mission pour la Culture et le Patrimoine Scientifique. Depuis 2012 il a été élu Vice-Président du Réseau des Ruches d'Entreprises (Conseil Départemental du Nord). En Janvier 2013, il a été nommé chargé de mission pour l'Entrepreneuriat et Directeur du HUBHOUSE. De 2014 à 2016 il a été nommé Vice-Président de l'Université délégué à la communication et aux relations extérieures.

- Vice-Président délégué aux affaires juridiques

Vincent POIRRIEZ est Professeur des Universités en informatique et réalise ses recherches au sein du LAMIH UMR CNRS 8201, il enseigne l'informatique au département informatique de l'IUT qu'il dirige de 2011 à 2016. Docteur en Informatique Fondamentale de l'Université Paris 7 (1991). Enseignant-Chercheur en informatique depuis 1989, recruté en 1992 en tant que Maître de Conférences en informatique à l'UVHC, en poste à l'ISTV et au Laboratoire d'Informatique et de Mathématiques Appliquées de Valenciennes dont la partie informatique a fusionné avec le LAMIH ultérieurement. Depuis 1992 fortement impliqué dans l'ingénierie pédagogique: pilotage de la transformation des formations informatiques de l'ISTV en IUP, en 2013 co-animateur national de la réforme du Programme Pédagogique National des DUT Informatique. Également investi dans les tâches collectives tant nationales, que régionales et locales dans des mandats d'élu. Élu au CNESER en 2015 après avoir été membre de la CP-CNU et Président du groupe V du CNU (sections d'informatique et de mathématiques 25, 26 et 27), plusieurs fois mandaté au CTP puis CT de l'UVHC pour y représenter l'ensemble du personnel, élu au conseil d'administration de la COMUE Lille Nord de France.

- Vice-Président délégué à la culture, aux initiatives et à la citoyenneté

Maître de Conférences, Habilité à diriger des recherches (2015, Paris Sorbonne), Arnaud HUFTIER est spécialiste du dialogue littéraire dans les pays bilingues (Belgique, Canada...) et des « littératures de l'imaginaire ». A ce titre, il a écrit sept ouvrages (sur l'impensable ; S.-A. Steeman ; le fantastique néerlandais ; Michel Tremblay ; et trois ouvrages sur Jean Ray), dirigé 14 ouvrages (sur Rosny aîné ; les stratégies de traduction ; Pierre Boule ; le froid et le chaud, ou les glaces d'Haïti ; le roman policier belge ; Washington Irving ; Mobilités dans les récits et les arts visuels...), organisé six colloques internationaux, et publié près de 70 articles. Il est directeur de publication de la revue internationale Otrante (Kimé), et membre du comité de rédaction de quatre revues internationales. Son dernier essai sur Jean Ray (Jean Ray. L'Alchimie du mystère, Belles Lettres/Encrage, 2010) a été honoré du Grand Prix de l'imaginaire en 2011. Lauréat Fulbright Scholar en 2010, il a aussi obtenu une Bourse de recherches du Gouvernement canadien en 2009, ainsi que le Prix du rayonnement international des lettres belges en 2011.

Mme I. Alphonse-Tilloy souhaite en savoir plus sur le rôle du Vice-Président délégué aux affaires juridiques.

M. le Président lui répond qu'il ne s'agit pas de remplacer le service des affaires juridiques. M. Poirriez est membre du CNESER, après avoir été membre du CNU. Il souhaite qu'il puisse apporter son éclairage au niveau académique sur les textes juridiques de plus en plus difficiles à comprendre et à appliquer.

Mme M. Jaouen demande dans ce cas pourquoi ne pas prendre un juriste.

M. le Président rappelle qu'un autre juriste fait partie de l'équipe. Il souhaite bénéficier de l'expérience d'un enseignant-chercheur ayant passé du temps dans les différentes instances. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne fera pas appel ponctuellement à des juristes

M. P. Level demande comment va-t-on procéder au vote.

M. le Président lui répond qu'il s'agit d'un vote global. Il présente une équipe complète et cohérente et laisse la parole à M. Varago pour les modalités pratiques du vote.

M. M. Varago, responsable administratif de la Direction Générale, explique aux conseillers que le vote se fera à bulletin secret sur un bulletin vierge : il faudra écrire oui ou non sur le papier distribué (ou voter blanc) et il passera avec une urne.

Vote : adoption à la majorité des suffrages exprimés (24 oui, 3 non, 3 blancs)

M. le Président remercie les conseillers pour la confiance qu'ils lui apportent à travers ce vote.

- Délégation de pouvoir du CA au Président

M. M. Varago, responsable administratif de la Direction générale, explique qu'il y a une transition entre les anciens élus et les nouveaux. Il rappelle que la réglementation prévoit que le Président signe les conventions et qu'ensuite le Conseil d'Administration les approuve, ce qui induit leur prise d'effet. Pour plus de souplesse, le CA peut déléguer au Président son pouvoir de telle sorte que la signature de la convention par le Président emporte dans le même temps la validité de ladite convention. La réglementation prévoit toutefois un retour d'informations au Conseil d'Administration. Sous l'ancien mandat, cette présentation était réalisée deux fois par an (en décembre et en juillet).

M. M. Varago présente ensuite, pour information, la liste des conventions signées par M. Ourak en tant qu'administrateur provisoire entre le 1^{er} février et le 31 mars 2016. Il présente ensuite les conventions signées par M. Artiba entre le 1^{er} et le 28 avril 2016. Ces conventions sont soumises au vote des conseillers pour permettre leur mise en vigueur.

M. P. Level demande si ces conventions entreront dans le champ de la délégation de pouvoir ensuite.

M. M. Varago lui répond par l'affirmative.

En l'absence d'autres questions, M. le Président propose de passer au vote

Vote : adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. M. Varago, poursuit en proposant aux conseillers de reconduire la même délégation de pouvoir du CA au Président pour la durée de son mandat. Il énumère la liste des champs concernés par cette délégation de pouvoir : actions en justice, contrats d'engagement d'agents non titulaires, marchés publics, approbation de certaines conventions, détermination de certains tarifs.

M. P. Level demande s'il y a une évolution par rapport à la précédente présidence.

M. M. Varago lui répond par la négative.

M. A. Bonduelle s'étonne de la limite de 135 000€ en dessous de laquelle le CA délègue son pouvoir au Président. Il demande pourquoi le seuil des marchés à procédures adaptées n'a pas plutôt été retenu.

M. P. Dulion, Directeur Général des Services, répond que d'une manière générale, on a un seuil restrictif à l'UVHC. Le même seuil que la précédente délégation de pouvoir est proposé.

M. P. Level explique qu'il votera « pour » ce point même s'il a l'impression que sous des termes génériques qui couvrent tout, c'est un peu un « chèque en blanc » donné au Président.

M. le Président entend cette remarque. Toutefois il précise que les Présidents lillois bénéficient de seuils encore plus importants.

M. P. Dulion confirme que ce seuil peut atteindre les 500 000€.

M. D. Coutellier rappelle que ces procédures permettent de ne pas attendre le prochain conseil d'administration pour approuver une convention.

En l'absence d'autres remarques, M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Désignation des représentants des usagers au CHSCT

M. P. Dulion, Directeur Général des Services, explique la méthode de calcul qui a permis de déterminer la répartition des représentants des usagers au CHSCT. Ainsi, la FEV bénéficie d'un siège et l'UNEF également. Il demande aux organisations syndicales de désigner un représentant titulaire et un suppléant d'ici 2 semaines. Il conclut en expliquant qu'il s'agissait d'une information et qu'il n'y aura pas de vote.

- Désignation de la Directrice du Centre de santé

M. le Président propose de désigner le Dr. Laurence Duhamel, actuellement administratrice provisoire, comme Directrice du centre de santé.

En l'absence de questions, M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Désignation du Directeur du SCRSE

M. le Président propose de désigner Cyril Garnier, actuellement administrateur provisoire, comme Directeur du service commun pour la responsabilité sociale d'établissement.

En l'absence de questions, M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention)

Concernant les autres services communs, M. le Président informe les conseillers que Mme Dorothee Callens-Debavelaere sera désignée administratrice provisoire du SCEVE et M. Jean-Yves Debrulle, administrateur provisoire du SAFCO en attendant d'y voir plus clair sur le fonctionnement de ces services.

- Désignation d'un représentant du CA au conseil d'orientation du SCRSE

M. le Président propose de désigner M. Pascal Rutkowski comme représentant BIATSS du CA au conseil d'orientation du SCRSE.

M. C. Edart se porte également candidat.

Après échanges entre les candidats, M. le Président propose de désigner M. C. Edart.

Vote : adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Désignation de représentants du CA au conseil du centre de santé

M. le Président explique aux conseillers qu'il s'agit de désigner un étudiant et un enseignant ou enseignant-chercheur pour siéger au conseil du centre de santé.

M. P. Champagne et Mme Alphonse-Tilloy se portent candidats. Concernant les étudiants, Mme M. D'ettore se porte candidate.

Après échanges entre les candidats enseignants, c'est M. P. Champagne qui est proposé, sur la base d'un travail en binôme avec Mme Alphonse-Tilloy.

M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Désignation de représentants du CA à la commission des statuts

M. le Président explique qu'il s'agit de désigner un enseignant ou enseignant-chercheur et un BIATSS. Il fait part de la candidature de M. P. Rutkowski en tant que représentant BIATSS.

M. P. Level se déclare candidat en tant qu'enseignant-chercheur.

En l'absence d'autres candidatures, M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Désignation des membres au Conseil électoral consultatif (CEC)

M. le Président rappelle aux conseillers que, selon les statuts de l'UVHC, le Conseil Electoral Consultatif (CEC) est composé ainsi :

- un Professeur des universités
- un Maître de Conférences ou un autre enseignant
- un personnel BIATSS
- un usager
- le Vice-Président du Conseil d'Administration
- le Directeur Général des Services

Les quatre premiers membres sont nommés par le président de l'Université, sur proposition du conseil d'administration.

Aussi, M. le Président propose aux conseillers de nommer les personnes suivantes :

- Professeur des universités : Mirentxu Dubar
- Maître de conférences ou un autre enseignant : Valérie Richardot
- Personnel BIATSS : Denis Lesueur
- Usager : Alexandre Bruhier

En l'absence de remarques, M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

Avant de passer aux questions diverses, M. le Président souhaite faire part de quelques informations aux conseillers :

- Une délégation de l'UVHC s'est rendue le 21 avril 2016 à Rabat pour les deuxièmes rencontres Ingénieurs/Docteurs à l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs (EMI). Cette manifestation visait un double objectif : faire en sorte que les docteurs soient mieux informés sur la R&D du monde économique, et inciter davantage d'ingénieurs à poursuivre une carrière en R&D via un doctorat. Elle a permis également à des industriels français et marocains de rencontrer ces jeunes talents, de présenter les opportunités de R&D au Maroc et d'encourager le rapprochement et les interactions entre le monde économique et les établissements d'enseignement supérieur. M. le Président confirme que 100 bourses CIFRE sur 3 ans seront proposées dans ce cadre et que l'UVHC est capable d'en bénéficier d'une quinzaine.

M. T-M. Guerra donne des précisions sur le dispositif : un laboratoire en France, un laboratoire au Maroc. Un étudiant marocain ingénieur qui fait sa thèse entre les deux avec mission de retourner dans son pays en tant que Docteur. L'ANRT finance à hauteur de 7 000€, la partie marocaine également. Des contacts ont été pris notamment avec ALSTOM et la SNCF.

M. D. Coutellier ajoute que 5 thèses CIFRE pourraient commencer très vite dont 3 pour Valenciennes avec des étudiants sortant de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines et l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique.

M. I. Alouani demande quels sont les thèmes de ces thèses CIFRE envisagés.

M. T-M. Guerra lui répond que celles qui ont été négociées sont basées sur l'automatique, la mécanique et l'informatique, mais d'autres sujets sont possibles dès lors qu'un industriel est intéressé.

M. A. Asse regrette de n'avoir pu se libérer pour se rendre au même moment au Maroc lors de ces rencontres. Il confirme qu'il a eu des échos très positifs à ce sujet. Il insiste sur la nécessité de s'appuyer sur les anciens étudiants de l'UVHC à fort potentiel qui occupent désormais des postes importants, notamment au Maghreb, et qui pourraient servir de relais auprès des autorités. Il évoque la qualité des centres de formation dans les métiers de l'automobile, notamment à Casablanca. Concernant les thèses CIFRE, il aimerait que les PME travaillant avec le Maroc puissent également bénéficier du dispositif. Enfin, il conclut en demandant à l'UVHC d'essayer de favoriser l'implantation de start-up sur son campus, en facilitant leur installation matérielle voire en les privilégiant pour soulager la prise de risques lors du démarrage.

M. le Président le remercie. Il avoue avoir été surpris d'apprendre que le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique était un ancien étudiant de l'UVHC.

- M. le Président informe les conseillers que chaque année, il souhaite mettre en avant une zone du monde ou un pays. Pour 2017, ce sera le Canada. Il a échangé avec les territoires sur ce sujet et a reçu un accueil enthousiaste. De nombreuses entreprises canadiennes sont implantées dans le Hainaut-Cambrésis (Bombardier, 3M, Columbia..). Un projet sera prochainement présenté. Valenciennes n'a pas à rougir de ses qualités d'accueil, de

dévouement et de ses plateformes de recherche. Il souhaite qu'on parle davantage de Valenciennes et il s'adresse aux extérieurs, au monde politique afin que la région et les territoires nous accompagnent.

M. T-M. Guerra évoque la vision du CNRS sur les universités de recherche, porteuses d'un IDEX. Il y a une voie qui s'ouvre pour l'UVHC avec l'université de proximité. Selon lui, la seule façon pour qu'une université vive, c'est d'être reconnue en recherche. Les formations suivent également car elles alimentent la recherche.

M. H. Manusset rappelle qu'une délégation de représentants de Valenciennes Métropole, de Transalley et de l'AIF s'est rendue au Canada l'an dernier et il se dit prêt à aider l'UVHC dans les prises de contacts.

M. le Président le remercie.

Mme A. Colson espère également que la région obtienne l'IDEX et qu'il rayonne sur tout le territoire. Elle assure M. le Président de son soutien en ce sens.

M. H. Manusset estime qu'il est primordial que le site de l'UVHC soit disponible en anglais.

- Questions diverses.

1. M. P. Rutkowski revient sur le dernier CA et la prolongation d'une convention cadre pour le déploiement de la carte multiservices. Il a entendu que cette nouvelle carte aurait d'autres fonctionnalités. Il aimerait qu'elle puisse être présentée dans les différentes instances (CT, COFVU et CA).

M. le Président répond favorablement à cette demande et demandera à M. A. Mayeur, Directeur des Systèmes d'Information de le prévoir.

2. M. P. Rutkowski revient sur son interpellation du représentant de M. le Recteur à propos des dates des journées portes ouvertes dans l'Académie. En l'absence de réponse à ce jour, il réitère sa demande.

M. E. Billot, représentant M. le Recteur, lui répond qu'il n'a pas oublié sa demande et s'engage à lui transmettre un e-mail dès qu'il aura les informations à ce sujet.

3. M. P. Rutkowski aimerait qu'un planning prévisionnel des prochains conseils d'administration puisse être transmis pour l'année universitaire 2016-2017.

4. Mme D. Renaux demande qui va gérer les finances en l'absence de Vice-Président délégué sur cette thématique.

M. le Président lui répond que ce sera lui-même, avec une cellule de pilotage qui lui fournira des tableaux de bord. Une équipe technique sera réunie quand des arbitrages seront nécessaires.

5. M. D. Coutellier aimerait que les bâtiments puissent être ouverts et fermés avec la carte multiservices.

M. le Président lui répond qu'il va demander une étude complète sur les aspects de sécurité des bâtiments.

6. Mme A-M. Kras souhaite alerter le Président sur le fait que le mot de passe de l'ENT peut être changé avec la date de naissance et le numéro de la carte multiservices. Elle estime que c'est dangereux et que ça ne devrait pas être possible.

En l'absence d'autres questions, M. le Président lève la séance à 16h10.

Etaient présents ou représentés :

Collège A

Mme Jaouen
MM. Artiba, Coutellier, Duquennoy, Guerra et Level

Collège B

Mmes Alphonse-Tilloy, Kras, Renaux et Zwingelstein
MM. Bonduelle, Bouchart et Champagne

Collège des usagers

Mmes D'ettore et Verrielle
M. Alouani

Collège BIATSS

Mme Turpin-Winter
MM. Edart, Lesueur et Rutkowski

Collège des personnalités extérieures

Mmes Colson, Cornu et Saydon
MM. Asse, Choel et Manusset

Membres de droit MM. Billot et Dulion

Membres invités Mme Hannedouze
M. Varago

Ont donné pouvoir M. Bouton à Mme Verrielle
M. Debacker à M. Barbier
Mme Paillous à M. Guerra
Mme Lagae à M. Duquennoy

Fait à Valenciennes, le 20 juin 2016.

Le Président,



Professeur Abdelhakim ARTIBA